

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE THEZIERS**

Séance du 15 DECEMBRE 2021

Étaient présents : MM. ALLOSIA Vincent, ARTERO Geneviève, CASTAN Catherine, DALLARA Philippe, GARCIA-FAVAND Murielle, GAZAVE Bérengère, ILDEVERT Corinne, LAZOU Christian, MICHEL Christian, PATROUILLAULT Joëlle, TARDIEU Adrien

ABSENTS MAIS AVAIENT DONNE PROCURATIONS : MM. LEROY Mireille à DALLARA Philippe

ABSENTS EXCUSES : MM. DUPLAA Arnaud, FERRARI Hervé, PONGE Anthony

1. Désignation du secrétaire de séance

Bérengère GAZAVE est désignée à l'unanimité.

2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2021

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 25 novembre 2021.

3. DEL2021_079 – Décision modificative n°3 – budget annexe assainissement

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité, autorise la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
2031 – Frais d'études, de recherche, de développement et frais d'insertion	0.00 €	3000.00 €	0.00 €	0.00 €
20 – Immobilisations incorporelles	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €
213 – Constructions	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
21 – Immobilisations corporelles	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	3 000.00 €	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €

4. DEL2021_080 – Décision modificative n°3 – budget principal commune

Considérant le vote en suréquilibre de la section d'investissement du budget primitif,

Après en avoir délibéré, l'Assemblée, à l'unanimité, autorise la décision modificative suivante :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
2031 – Frais d'études	0.00 €	5 000.00 €	0.00 €	0.00 €

2031 – op. 145 Aménagement place de l’Eglise	0.00 €	61 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2051 – Concessions et droits similaires	0.00 €	2 000.00 €	0.00 €	0.00 €
2051 – op. 181 Site internet municipal	7 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
20 – Immobilisations incorporelles	7 000.00 €	68 000.00 €	0.00 €	0.00 €

Total INVESTISSEMENT		61 000.00 €	0.00 €	0.00 €
-----------------------------	--	--------------------	--------	--------

La section d’investissement ainsi votée présente toujours un solde positif.

5. DEL2021_081 – Autorisation d’engager, liquider, mandater les dépenses d’investissement avant le vote du budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, l’Assemblée, à l’unanimité, autorise Madame le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d’investissement, dans les limites indiquées ci-dessous avant le vote du budget primitif 2022, pour le Budget Principal et le budget annexe Assainissement.

Budget	Chapitre	Désignation chapitres de dépenses	Rappel budget 2021	Montant autorisé (max. 25 %)
Assainissement	20	Immobilisations incorporelles	3 000,00 €	750,00 €
	21	Immobilisations corporelles	136 933,12 €	34 233,28 €
TOTAL			139 933,12 €	34 983,28 €

Budget	Chapitre	Désignation chapitres de dépenses	Rappel budget 2019	Montant autorisé (max. 25 %)
Principal	20	Immobilisations incorporelles	166 300,00 €	41 575,00 €
	21	Immobilisations corporelles	505 800,00 €	126 450,00 €
	45101	Péril imminent	55 000,00 €	13 750,00 €
TOTAL			727 100,00 €	181 775,00 €

6. DEL2021_082 – Mise à jour du règlement de la garderie et de la cantine municipales

Après en avoir délibéré, l’Assemblée, à l’unanimité approuve les modifications intervenues dans le règlement intérieur « CANTINE-GARDERIE », en cas de force majeure.

7. DEL2021_083 – Convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants sur la commune – année 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la signature d'une convention de partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants sur la commune, pour l'année 2022.

8. DEL2021_084 – Avenant n°3 à la convention de création du service commun « Application des droits des sols »

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la signature de l'avenant n°3 à la convention de création du service commun Application des droits des sols avec la Communauté de communes du Pont du Gard, prévoyant notamment une baisse de tarifs d'instruction des dossiers d'urbanisme.

9. DEL2021_085 – Approbation du projet d'extension du cimetière communal

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve le projet d'extension du cimetière communal sur les terrains cadastrés AM 648 et AM 258 appartenant à la commune, et situés dans la continuité du cimetière actuel.

10. DEL2021_086 – Modification du tableau des emplois permanents

Après avis favorable du comité technique, l'Assemblée, à l'unanimité, décide la suppression d'un poste d'adjoint technique permanent à temps complet et d'un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe permanent à temps complet.

11. DEL2021_087 – Convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail (ENT-école) – Année scolaire 2021-2022

L'Assemblée, à l'unanimité, approuve les modalités de la convention de partenariat pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail (ENT-école) pour l'année scolaire 2021-2022. La participation de la commune est fixée à 50 euros TTC pour l'année.

13. Questions diverses

Madame le maire informe les membres de l'Assemblée que le premier Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) aura lieu le 6 janvier 2022 à 18h, à la salle Volpellières. Le député, Anthony CELLIER, va procéder à son installation.

Tout le conseil municipal est invité.

Madame le maire informe les membres qu'un groupe de travail, réunissant l'ensemble des membres du conseil municipal, sera organisé le 13 janvier 2022 en mairie. A cette occasion, les trois projets structurants de la commune seront présentés : aménagement de la place de la Mairie ; aménagement des routes départementales et création du pumptrack.

A la demande de Monsieur Christian MICHEL, Madame le maire précise qu'aucune décision n'a encore été prise concernant les vœux à la population, le 7 janvier 2022. Un report fin janvier est peut-être envisagé, en fonction de l'évolution sanitaire.

Madame Joëlle PATROUILLAULT souhaite savoir pourquoi le repas des aînés n'a pas été remplacé par la livraison de plateaux-repas, comme cela se fait dans certaines communes.

Madame le maire l'informe que cette décision est du ressort du CCAS et non de la commune. Le conseil d'administration a souhaité maintenir, en le reportant, ce moment de convivialité. Madame Bérengère GAZAVE précise qu'il n'était pas possible, pour des raisons financières, de proposer des plateaux-repas et de faire un repas.

Monsieur Philippe DALLARA informe que les travaux de réfection du chemin de Mallachanes vont débiter le 16 décembre 2021.

Dans le cadre de la subvention des amendes de police (dossier à déposer au Département), il est prévu d'installer des dos d'âne sur le chemin de Terre Brune.

Un devis a été demandé à l'entreprise SAUR pour détourner la source de la route de Saint-Amant.

Le lavoir a été vidangé.

Les travaux sur le réseau d'eau vont débiter début janvier 2022.

Les travaux d'étanchéité de la toiture de l'école vont être réalisés pendant les vacances scolaires de Noël.

Monsieur Christian LAZOU ajoute que la présentation qui sera faite des projets de la commune, le 13 janvier 2022, permettra à chaque membre du conseil municipal de s'exprimer. Les projets ne sont pas définitifs.

Monsieur Christian MICHEL, comme ses voisins, est préoccupé par le fossé du Tribe. Cela a-t-il été pris en compte ? Si des buses sont installées avenue de la Gare, il risque d'y avoir un afflux d'eau dans ce fossé. Il faut en tenir compte.

Monsieur Christian LAZOU précise que des buses seront installées uniquement là où ce sera nécessaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

Le maire
Murielle GARCIA-FAVAND